

0141136J
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE PIERRE VARIGNON
1 QUARTIER SAVARY
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
Tel : 0231449140

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 03/11/2016

Sous la présidence de : Etienne Brasselet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Considérant le budget prévisionnel du séjour pédagogique proposé aux élèves de la classe ULIS, au Puy-Du-Fou, en juin 2017, le CA autorise l'acceptation du don du FSE de 20€ par élève participant ainsi que du bénéfice obtenu par la vente de "goûters".

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0